

Moulins → Vivre son agglo

PROJET ■ Moulins Communauté a détaillé hier soir l'aménagement des berges qui sera mené jusqu'en 2050

Trente ans pour reconquérir l'Allier

Un projet ambitieux, respectueux de l'environnement a été présenté hier soir. Les berges de l'Allier vont changer de visage, d'ici 2050.

Ariane Bouhours
ariane.bouhours@centrefrance.com

C'est un dossier d'envergure qui a été présenté hier soir au public : le schéma directeur d'aménagement des berges de l'Allier court jusqu'en 2050.

L'esprit du projet. Au-delà de la construction du deuxième pont (la pose de la première pierre est prévue fin 2019) et de la reconversion du pont de fer, le projet vise à redessiner complètement le territoire communautaire autour de la rivière Allier, notamment à Moulins. « L'objectif, c'est de vivre l'Allier de plein de manières différentes, au-dessus, à côté... que l'on soit aventurier ou non », a exposé Bertrand Vignal, directeur du cabinet d'études Base.

« C'est aussi une autre façon de voir Moulins qu'on veut proposer, ouvrir une scène sur la ville. Ici, le paysage est marqué par les saisons. Il s'agit de révéler, de relier les éléments, avec tact, pour donner une cohérence, une identité ».



« Le but, c'est de vivre l'Allier de plein de manières différentes ».

BERTRAND VIGNAL Directeur du cabinet d'études Base



BAGNADE. Une zone de baignade est prévue sur la Plaine de la Paillotte. DOCUMENT BASE

« Ce devrait être une piscine avec de l'eau naturelle filtrée »

de, le respect de la nature : l'intérêt écologique de la plaine de la Paillotte, de l'"Amazonie d'Allier" (vers le parc des sports), de la Prairie des Saules (rive droite, près des Champins) sera respecté. Les berges seront entièrement parcourables à pied ou à vélo, en proposant des portes d'entrées sur la rivière : le cabinet s'est associé à des élèves en métiers d'art du lycée Jean-Monnet. L'occasion de se raccrocher à la V70, un itinéraire touristique prisé des cyclistes, le GR 300, utilisé par les pèlerins de Compostelle. L'idée est aussi de multiplier les usages des rives : nature, sports, loisirs. La mise en scène des berges est prise en compte : des espaces sont prévus pour accueillir des événements ponctuels.

« Marcher sur l'Allier »
Quelques exemples d'aménagements. Le chemin des Castors sera réaménagé pour former une boucle. Tout comme la boucle des deux ponts qu'il sera possible de faire facilement à pied ou à vélo.

Le pont de fer (330 m de long) sera rénové sur sa partie haute, et des rampes d'accès seront créées de chaque côté. Sur l'édifice lui-même, des belvédères avec plancher de verre surplombant la rivière seront créés permettant « de marcher sur l'Allier », des bains de soleil, des

filets avec brumisateurs pour être dans la cime des arbres. Autant d'outils pour jaloner le parcours des usagers à pied ou en vélo.

De grandes percées seront réalisées dans le parc des Méandres, à Avermes, vers l'hippodrome. Dans la prairie des Saules, la zone reliant les Champins au pont de fer, des aménagements permettront d'obtenir une zone de parc naturel, avec cheminements piétons, plantations, peut-être des jardins potagers.

L'ancien bâtiment de la DDT, rive gauche, accueillera l'ensemble des services liés à la ri-

vière : une Maison de la rivière avec des informations sur la faune, la flore, boutique de cartes de pêche... Des tables de pique-nique, mobilier et pièces de jeux sont prévues sur la plaine de la Paillotte, à deux pas du centre-ville, prairie ouverte et arborée. Ainsi qu'un ponton en contrebas de la base nautique pour les canoës. Une baignade y est également prévue : le "Gaal". Le projet actuel est de créer une piscine avec de l'eau naturelle, filtrée. Il reste à affiner techniquement.

La promenade des rails : dans la continuité du pont de fer, un nouveau parcours sera proposé pour traverser la ville, en sui-

vant l'ancienne voie ferrée. La première section jusqu'à la route de Lyon se glissera dans le tissu urbain. Les vestiges de l'histoire des lieux seront valorisés, comme la poutre en béton de Freyssinet.

Le réchauffement climatique. Il a été pris en compte dans la réflexion globale. « On a réfléchi aux matériaux capables de résister à des épisodes pluvieux plus intenses, comme ceux qu'on voit déjà dans le sud de la France ».

Les premières réalisations. La première pierre du deuxième pont prévue pour fin 2019. Le skate parc ouvrira en 2019, soit avant l'été, soit après. L'aménagement du pont de fer doit démarrer en 2019, pour une mise en service en 2020. ■

■ « L'Allier, identité du territoire »

« L'Allier est un élément fort de l'identité de ce territoire », a resitué Pierre-André Périssol. « Les villes se sont construites en tournant le dos à la rivière. Mais elle fait partie de notre identité. C'est le lieu où se rassemblent toutes les générations, toutes les classes sociales, de toutes les communes de l'agglo. Ce projet court sur le long terme et nécessitera plusieurs mandats. Le deuxième pont permettra aux habitants de passer plus facilement d'une rive à l'autre. Le pont de fer a lui aussi vocation à réunir les deux rives, les piétons et les cyclistes dans un esprit récréatif. Ce n'est pas un projet moulinois, mais qui concerne toutes les communes traversées par l'Allier : Toulon-sur-Allier, Moulins, Avermes, Bressoles, Neuvy, Bessay. Il concerne les berges, mais aussi toutes les circulations autour des piétons, des cyclistes ». La présentation « est le fruit du travail du cabinet d'études, en lien avec la population, associée via des ateliers et les murs d'expression présentés lors de Fête de la rivière, la Fête des Ozières ». Il associe plusieurs partenaires : le Département, la Région. Une première présentation aux membres des ateliers a précédé une présentation au public, devant 300 personnes, hier soir.

■ EN CHIFFRES

- 100**
Hectares de ressources naturelles
- 33**
Km de pistes et chemins
- 20**
Pontons devraient être créés
- 100**
M€, le coût global du projet